

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



In
Semaine Religieuse
 DE
Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :
 Cap-Santé, Comté
 de Portneuf,
 Canada.



ABONNEMENT :
 \$1.00 par année,
 payable d'avance ;
 2 centins le nu-
 méro.

QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET C^o

SOMMAIRE

M. l'abbé J.-A. Pelletier, 565.—Lettre Pastorale, 566.—Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt, 573.—Bibliographie, 576.—A travers le monde des nouvelles, 576.

ABONNEMENTS PAYÉS

N. B.—L'abonnement qui part du premier de chaque mois est de **UNE PIASTRE** s'il est payé dans l'année courante; et de une piastre et vingt-cinq centins pour tout abonnement en souffrance.

PRIÈRE aux abonnés de réclamer immédiatement tout numéro qui n'arrive pas à destination; de nous signaler les irrégularités qui peuvent se glisser dans le service de distribution; de nous faire connaître tout changement de domicile, et de consulter la liste des noms inscrits sous le titre **ABONNEMENTS PAYÉS**, pour savoir si leur souscription a été reçue.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an, et pour discontinuer son abonnement, il faut en donner avis à l'administration, et solder en même temps tous les arrérages

On peut se procurer la *Semaine Religieuse* aux endroits suivants :

A Saint-Roch, chez Etienne Gauvin, libraire etc., rue Saint-Joseph, N° 235; au Faubourg Saint-Jean, chez Victor Marier, agent, coin des rues d'Aiguillon et Sainte-Marie; à la Basse-Ville, chez Forgues et Wiseman, rue Saint-Pierre, N° 68.

D. G.

Walker's International Atlas

Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons sûrement le recommander.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.

LA
SEM AINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

M. L'abbé J.-A. PELLETIER



NÉ À SAINT-DENIS, LE 20 JUIN 1832
ORDONNÉ À SAINT-DENIS, LE 23 SEPTEMBRE 1860
VICAIRE À SAINT-JOSEPH DE LÉVIS, 1860-62
MISSIONNAIRE À LA POINTE AUX ESQUIMAUX, 1862-65
CURÉ DE SAINT-ALEXIS, 1865-73
DE SAINTE-SOPHIE, 1873-83
DU CHATEAU-RICHER, 1883-92
DÉCÉDÉ À L'HOPITAL-GÉNÉRAL, LE 19 JUIN 1894
INHUMÉ AU CHATEAU-RICHER

LETTRE PASTORALE

De Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques
de Québec, de Montréal et d'Ottawa,

SUR L'ÉDUCATION

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUES ET
EVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA.

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de Nos diocèses respectifs,
Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

PRÉAMBULE

Nos Très Chers Frères,

Notre siècle se proclame avec fierté le siècle des lumières ; il vante la douceur de ses mœurs, l'éclat de sa civilisation ; il exalte ses progrès qui semblent jeter dans l'ombre toutes les merveilles du passé. Nous ne voulons pas certes lui contester ce qui fait justement son principal titre de gloire ; Nous nous plaisons même à reconnaître que, au point de vue matériel, dans le domaine des sciences naturelles, de l'industrie, de la mécanique, il a réellement fait des pas de géant et acquis des droits à notre admiration.

Cependant les observateurs judicieux, ceux qui ne se laissent pas éblouir par un mirage trompeur, mais qui étudient à fond la marche des sociétés, constatent et déplorent, au milieu des splendeurs de notre âge, l'abaissement des caractères, la corruption des mœurs, la soif insatiable du bien-être et des jouissances, une récrudescence d'insubordination vis-à-vis de toutes les autorités, dans la famille, dans l'Etat, dans l'Eglise. Nous voudrions pouvoir proclamer ici que notre pays a échappé complètement au courant d'idées malsaines qui désolent la plupart des contrées de l'Europe ; malheureusement bien des faits qui se déroulent encore sous nos yeux, nous prouvent que ces idées subversives ont fait, depuis quelque temps, leur apparition au milieu de nous.

Pourquoi donc sommes-nous obligés de reconnaître, à côté d'un incontestable progrès matériel, une certaine déchéance au point de vue spirituel et moral ? Comment expliquer cette espèce d'opposition, ou plutôt cette progression ascendante d'un côté et descendante de l'autre ?

Ah ! c'est que, dans l'Ancien Monde, encore plus que dans le nouveau, les saines croyances religieuses, minées peu à peu par une presse hostile ou par une société dépravée, vont s'affaiblissant dans les esprits ; c'est que l'ignorance religieuse est très profonde, c'est que les mœurs s'altèrent au contact de mille éléments de corruption, c'est qu'on ne reconnaît plus autant, aux diverses autorités, l'origine surnaturelle et divine qui seule peut les rendre dignes de notre respect et de notre soumission. La cause de cette déchéance, Nous la trouvons en grande partie, pour ce qui concerne notre pays, dans la mauvaise éducation de la famille : les enfants ne sont plus élevés suffisamment dans l'obéissance, l'amour du devoir, dans la fuite des occasions dangereuses, dans la pratique des principes de l'Evangile. C'est pourquoi, voulant conjurer autant que possible les dangers qui menacent notre peuple, et appliquer un remède efficace au mal dont nous souffrons déjà trop et qui alarme à juste titre les bons catholiques, Nous venons aujourd'hui, Nos Très Chers Frères-

vous entretenir de l'éducation chrétienne de la jeunesse, au sein de la famille d'abord, et ensuite dans les écoles. Les devoirs réciproques des pasteurs et des fidèles, les dangers que font courir à la foi et aux mœurs les mauvaises lectures, les funestes divisions que des ennemis de l'Eglise tentent de semer au milieu de nous pour amoindrir nos forces et saper nos croyances ; voilà autant de questions fondamentales qui ne seront qu'effleurées ici, mais qui pourraient être plus tard traitées avec beaucoup plus de détails.

Ce sujet de l'éducation, Nos Très Chers Frères, n'est pas de ceux qui n'ont qu'une importance relative, temporaire, et dont un bon citoyen peut se désintéresser sans inconvénient ; il est, au contraire, d'un intérêt capital et constant pour toutes les classes de la société. Les parents, à qui Dieu a donné des enfants, et qu'il a revêtus de son autorité pour les bien élever ; les pasteurs chargés d'enseigner et de faire observer exactement la loi divine ; les chefs de l'Etat qui ont à seconder avec intelligence et efficacité les parents et les pasteurs ; les éducateurs de l'enfance qui reçoivent la mission de compléter dans les écoles l'œuvre des parents ; tous ceux qui aiment l'Eglise et la patrie ont à cœur de voir se donner partout une éducation saine, propre à former d'excellents chrétiens, des citoyens intègres, vertueux, dévoués à leur pays.

PREMIÈRE PARTIE

ÉDUCATION DANS LA FAMILLE

Saint Grégoire de Naziance, dans un langage admirable (Orat. XXXVIII et XLII), nous représente l'homme créé par Dieu, et pour Dieu, comme le lien nécessaire de tous les êtres corporels, comme leur fin immédiate ; c'est par lui qu'ils doivent retourner à Dieu, leur principe, comme c'est pour lui qu'ils ont été faits. Il appelle l'homme l'abrégé de l'univers, un ange d'un ordre nouveau qui tient au ciel et à la terre, un pontife placé entre les choses visibles et invisibles, le roi du monde corporel, esprit, par son cœur, l'homme est le résumé de toute la création et il possède en lui-même une triple vie, physique, intellectuelle et morale, que l'éducation bien entendue a pour mission de développer.

ÉDUCATION PHYSIQUE

La nature elle-même, Nos Très Chers Frères, commande et inspire aux parents le soin d'élever leurs enfants, de leur donner l'éducation physique. La mère connaît la faiblesse corporelle du petit être à qui elle a donné le jour ; elle lui prodigue les trésors de son affection, elle veille sur lui avec une sollicitude constante, infatigable, elle guide ses premiers pas, elle lui fait bégayer ses premières paroles, elle n'épargne rien pour développer ses forces, pour affermir sa santé ; le père prend une part active et directe à cette formation par son travail et par le prestige de son autorité plus grande ; spectacle merveilleux qui met bien en relief les lois si pleines de sagesse que le Créateur a gravées dans le cœur des parents !

ÉDUCATION INTELLECTUELLE ET MORALE

L'éducation corporelle ne suffit pas cependant à la créature raisonnable. L'enfant a une âme créée à la ressemblance de Dieu, mais elle a été viciée par le péché originel ; il a des germes d'intelligence, mais ce sont comme des étincelles cachées dans la pierre ; son cœur, semblable au morceau d'or natif,

est encore recouvert de matières brutes ; son imagination, sa mémoire, sa volonté demandent une culture intelligente ; son caractère, quelque heureux qu'il puisse être, a besoin d'être assoupli et de recevoir, par une direction prudente et ferme, le poli et le brillant qui sont les fruits d'une éducation soignée. Il faut donner à cette âme l'éducation intellectuelle et morale ; si elle lui est refusée ou si elle ne lui est octroyée qu'avec une espèce de parcimonie et d'une manière incomplète, elle demeurera dans son ignorance première, elle gardera tous ses défauts, elle deviendra souvent le réceptacle de tous les vices, elle ne produira jamais cette efflorescence de vertus qui caractérisent le vrai chrétien. L'expérience des siècles est là pour démontrer que le manque d'éducation morale entraîne avec lui la dépravation des individus, la honte et la ruine des familles, le dépérissement continu et la chute des Etats.

ÉDUCATION CHRÉTIENNE

Pour produire de salutaires effets, l'éducation doit être chrétienne, c'est-à-dire que la doctrine de salut enseignée par Notre Seigneur Jésus-Christ aux hommes doit en être la base. Élever chrétiennement un enfant, c'est développer ses facultés intellectuelles et morales d'après les principes de la raison et de la foi, en dirigeant ses pensées et ses affections vers le but assigné à son existence en ce monde et vers la fin dernière pour laquelle il a été créé. Les parents, éducateurs de leur famille remplissent une mission sublime, mais fort difficile ; ils méconnaîtraient la grandeur, la noblesse de leur tâche, s'ils procédaient au hasard, sans règle fixe ; la lumière d'en haut leur est nécessaire ; il leur faut, pour guider leur marche, la boussole divine de la vérité révélée. Ils doivent travailler non seulement à développer les forces physiques de l'enfant et à orner son esprit de connaissances utiles, mais encore et surtout à faire régner Jésus-Christ dans son âme, à le former sur ce parfait modèle, à lui faire reproduire dans sa conduite les vertus du Sauveur. N'est-il pas nécessaire, en effet, que l'homme créé à l'image de Dieu, par les facultés qui lui ont été octroyées, en devienne la ressemblance aussi exacte que possible par sa vie morale ? N'est-ce pas à cette imitation que nous invite Notre Seigneur, lorsqu'il nous dit : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait ? » (Matth. V, 48). Des parents chrétiens pourraient-ils oublier que Dieu leur a donné, dans son Divin Fils, l'idéal sensible de la vie morale, le type accompli de toutes les vertus qu'ils doivent pratiquer eux-mêmes et faire pratiquer au sein de leur famille ?

Il est essentiel d'initier l'enfant, encore jeune, à la connaissance de ces devoirs envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même, ainsi qu'aux vérités dogmatiques sur lesquelles repose la loi morale. Mais ce n'est pas tout : il faut former sa volonté, la diriger dans ses actes, l'habituer à respecter les dictées de la conscience et à s'éclairer des lumières que l'intelligence a reçues de la nature et de l'éducation chrétienne.

DÈS L'ÂGE LE PLUS TENDRE

Cette œuvre de formation doit commencer dès l'âge le plus tendre. En effet, les actes matériellement bons ou mauvais du petit enfant engendrent avec le temps des habitudes de même nature, et si ces habitudes sont pernicieuses, il faudra nécessairement les réprimer. Qui pourrait dire les inquiétudes, les ennuis de tout genre, les tourments qu'en éprouveront alors les parents ! Que de larmes elles feront verser aux malheureux enfants ! Il est donc important

de les accoutumer, tout jeunes, à remplir fidèlement leurs devoirs. La pratique de la vertu leur deviendra ainsi plus facile ; elle sera leur plus bel ornement, leur gloire la plus pure, comme aussi l'élément le plus précieux de leur bonheur.

AUTORITÉ DANS LA FAMILLE

L'éducation qu'on donne dans un grand nombre de nos familles, surtout dans les villes, est viciée par le défaut d'autorité chez les parents, par une mollesse excessive qui accorde tout, qui cède tout aux caprices de l'enfant, qui ne s'applique qu'à lui éviter les plus légers sacrifices, les moindres contrariétés et qui en fait inévitablement l'esclave de mille prétendus besoins. Dans bien des cas, on pourrait dire en toute vérité que ce ne sont pas les parents qui élèvent leurs enfants, mais les enfants qui s'élèvent eux-mêmes au gré de leurs inclinations. On a grandement tort : ce qui paraît être de prime abord un acte de bonté est réellement un acte de faiblesse coupable, un acte de cruauté.

OBÉISSANCE DANS LA FAMILLE

Nous ne saurions trop vous recommander, Nos Très Chers Frères, de former de bonne heure vos enfants à l'obéissance ; qu'ils respectent toujours votre volonté ; qu'ils sachent que vous avez la main assez ferme pour réprimer leurs caprices. Si, tout en subvenant à leurs besoins, tout en accédant à leurs légitimes demandes, vous vous faites une règle inviolable de résister à ce qui n'est que sensualité, indolence, mollesse, désobéissance, vous aurez bientôt redressé les premiers écarts de la nature, vous aurez commencé leur éducation. Dès qu'ils sont capables de comprendre vos ordres, dès qu'ils sont en état de les saisir dans vos gestes, dans le ton de votre voix, commandez-leur avec gravité et faites-vous obéir. Déléz-vous de vous-mêmes, craignez, par-dessus tout, les faiblesses dangereuses qu'engendre une trop grande affection ; ne vous aveuglez pas sur les talents, sur les qualités extérieures, sur l'intelligence, sur le mérite de vos enfants ; cette disposition d'esprit vous les ferait conduire aux abîmes. Ne révoquez jamais un ordre que vous leur avez donné avec réflexion ; ne revenez pas par inconstance sur un refus que la raison vous a dicté. Que leurs prières, que leurs caresses vous trouvent inflexibles, et ne tolérez chez eux ni les murmures, ni la mauvaise humeur. Que votre autorité soit empreinte de fermeté et de douceur ; qu'elle s'exerce sans déviation, sans soubresauts, avec un grand esprit de justice tempéré par une affection raisonnable et bien entendue.

La mère de famille surtout doit mettre en pratique ces salutaires conseils ; elle ne saurait prendre trop tôt sur l'esprit de ses enfants cet ascendant dont elle aura tant besoin plus tard pour se faire obéir. Que sera une mère sans autorité, elle, la première éducatrice de la famille, elle, presque toujours seule au milieu de ses enfants ! Si elle n'a pas le secret de s'en faire obéir, ils deviendront de plus en plus turbulents, raisonneurs, insubordonnés : ils feront son désespoir, et il ne lui restera qu'à contempler, dans une profonde affliction, l'anarchie qui règne autour d'elle.

Vos enfants ont grandi, parents chrétiens, dans la soumission, dans la fidélité au devoir ; vous avez réprimé les mauvais penchants de leur nature ; vous avez suivi d'un regard attentif et vigilant cette première formation ; ils ont atteint l'âge de l'adolescence. N'abdiquez pas encore votre autorité sur eux ;

conservez-la soigneusement : ils en auront un immense besoin pour se préserver des graves dangers qui les attendent dans ce second Age de la vie. Ils vous obéiront, ils vous respecteront comme auparavant, si vous vous respectez mutuellement et si vous ne cessez jamais de leur donner l'exemple de toutes les vertus.

Que le père et la mère ne se contredisent jamais l'un l'autre dans l'exercice de leur autorité ; l'unité d'action est absolument nécessaire à son efficacité. Vos divergences d'opinion, s'il en existe entre vous, sur la manière d'élever vos enfants, sur les corrections à leur infliger, sur les faveurs à leur accorder ou à leur refuser, ne doivent jamais se manifester en leur présence : s'abandonner, sous leurs yeux, à des reproches violents, blâmer, censurer avec amertume les punitions que le père ou la mère a cru devoir infliger, prendre ouvertement parti pour l'enfant qui a été châtié, c'est faire acte de démence, c'est se rendre gravement coupable, c'est ruiner volontairement l'autorité dont Dieu a revêtu les parents, c'est abdiquer pratiquement la direction des enfants, c'est les encourager à l'insubordination. Si vous êtes parfaitement unis, si votre conduite est chrétienne, à l'abri de tout reproche, si vous n'êtes ni faibles, ni tracassiers, ni soupçonneux, vous posséderez toute leur confiance ; votre fermeté les contiendra dans le devoir et le leur fera chérir ; votre esprit de justice, joint à une bonté affectueuse, vous gagnera leur cœur.

Aimez beaucoup vos enfants ; mais aimez-les également, aimez-les avec dignité ; gardez vis-à-vis d'eux une sage et prudente réserve : ne descendez jamais avec eux jusqu'à la familiarité : elle nuit au respect et à la confiance dont ils doivent vous entourer.

Arrivés même à l'âge de la jeunesse, à cette saison des tempêtes si tristement féconde en naufrages, vos enfants, ainsi élevés chrétiennement, habitués à une direction ferme et suivie, ne songeront guère à s'émanciper. Ils ne fuiront pas votre compagnie ; ils aimeront, au contraire, à demeurer auprès de vous, parce qu'ils trouveront sous le toit paternel plus de bonheur véritable que dans les réunions mondaines. D'ailleurs, vous conservez encore le droit d'être obéis ; vous ne pouvez pas même y renoncer, parce que vous ne pouvez pas vous soustraire au devoir de gouverner votre famille.

ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE DES DEVOIRS ENVERS DIEU DANS LA FAMILLE

Mais ne l'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, si vous avez le droit et le devoir de faire respecter votre autorité, parce qu'elle vient de Dieu, vous n'êtes pas moins obligés de faire respecter l'autorité de Dieu même, d'établir et de maintenir son règne parmi ceux qui vous sont unis étroitement par les liens du sang. Vous êtes chrétiens ; vous adressez tous les jours à Dieu vos humbles supplications ; vous avez enseigné à vos enfants à connaître et à prier Notre Seigneur et Père qui règne dans les cieux et qui veut régner dans nos âmes par sa grâce ; vous leur avez appris la grandeur, l'étendue de leurs devoirs envers Dieu : il vous reste encore à les leur faire pratiquer. Vous leur avez montré le but assigné par la divine Providence à leur vie terrestre, en même temps que les récompenses ou les châtements de la vie future. dirigez-les sans cesse vers ce but suprême, tournez leurs pensées, leurs desirs, leurs affections vers cette fin dernière. Dès leurs plus tendres années, faites-les prier Dieu tous les jours ; conduisez-les à l'église ; expliquez-leur le sens des touchantes cérémonies qui se déroulent sous leurs yeux. Plus tard, menez-les

avec vous au tribunal de la pénitence, au banquet eucharistique, à la messe et aux instructions paroissiales. Faites de votre maison un sanctuaire où tout respire la foi, la piété, l'amour de Dieu, de son Eglise et des saints. Faites vous inscrire avec vos enfants au nombre des membres de la pieuse Association de la Sainte Famille, si chaleureusement recommandée par Notre Saint Père le Pape Léon XIII ; faites toujours la prière en famille et Dieu sera au milieu de vous, pour vous exaucer et vous bénir. Obligés plus tard de s'éloigner de la maison paternelle, vos enfants emporteront avec eux et garderont toute leur vie la sainte habitude de faire religieusement leurs exercices de piété le matin et le soir.

CONVERSATIONS DANGEREUSES

Ne permettez jamais, Nos Très Chers Frères, qu'on tienne sous votre toit un langage peu chrétien, des conversations peu conformes à l'esprit de l'Evangile ; que vos enfants entendent tout autre chose que des discours où l'on s'enthousiasme pour les biens périssables de la terre, pour les plaisirs du monde, pour les folies du luxe et pour la bonne chère. Bannissez à jamais de votre demeure ces entretiens dangereux, criminels, dans lesquels le prochain est odieusement maltraité, les prêtres du Seigneur vilipendés, les principes les plus sacrés méconnus, les questions les plus délicates traitées avec passion ; ne tolérez jamais chez vous les paroles blasphématoires, les chansons obscènes, les discours libres, contraires à la foi ou aux mœurs. Quel esprit religieux pourrait résister à d'aussi pernicieux exemples ? Peut-on accorder le nom d'éducation chrétienne à celle qui se donne dans des conditions aussi déplorable ? Evidemment non, car tous les principes fondamentaux de cette éducation y sont violés et méconnus.

CORRECTION DES ENFANTS

La correction est également nécessaire à la bonne formation de l'enfant. S'il a de fortes inclinations au mal, et que rien ne vienne enrayer leur marche progressive, il contractera des habitudes funestes qui ne feront que se fortifier avec l'âge et finiront par causer sa perte éternelle. Même avec un heureux penchant au bien, comme il n'est pas impeccable, il pourra lui arriver de faire des chutes, et s'il n'y a personne pour le remettre dans la bonne voie, il se familiarisera avec le mal et son salut sera compromis.

Cette correction, pour être efficace, doit être faite avec une extrême prudence et de bonne heure, c'est-à-dire avant que le mal ne soit enraciné et devenu incurable. Ne corrigez jamais lorsque vous êtes sous l'empire d'une violente émotion ; vous seriez peut-être trop sévères, cruels, injustes ; vous ne feriez qu'exaspérer votre enfant ; votre réprimande ne produirait aucun effet salutaire. Agissez toujours avec calme et sang-froid ; que votre tendresse paternelle apparaisse comme un rayon de soleil au milieu même de vos rigueurs.

Les caractères diffèrent comme les talents et les qualités des individus ; si l'on veut réussir à les améliorer, il faut absolument les connaître et les traiter diversement : sans cela, on risque de tout gâter, de tout compromettre.

La correction corporelle est la moins efficace de toutes. Si un grand nombre de parents sont trop faibles, trop indulgents, il y en a d'autres que leur excessive sévérité rend blâmables. Ils grondent, ils maltraitent pour des riens ; ils punissent d'un égal châtement une maladresse et une faute réelle,

une désobéissance irréfléchie et une audacieuse insubordination ; ils ont pour le caractère doux, timide, qu'une parole affectueuse ramènerait au devoir, les mêmes rigueurs que pour le caractère insolent, opiniâtre, que les meilleures raisons ne sauraient faire fléchir. Cette manière de corriger est généralement funeste ; souvent elle étouffe tous les nobles sentiments, elle fait dévier du droit chemin, elle exaspère, elle éteint dans les cœurs le respect et l'amour filial. On conçoit facilement que l'affection ne se concilie guère avec la terreur inspirée par les mauvais traitements.

Cherchez à prévenir les fautes : cela vaut mieux que d'avoir à les réprimer ensuite : on y réussit par une surveillance active, par les bons conseils, par des encouragements donnés à propos, par le stimulant des récompenses. Ces moyens naturels, unis à la grâce divine, sont généralement d'une puissante efficacité.

DANGER DES COMPAGNIES SUSPECTES OU MAUVAISES

Ne permettez jamais à vos enfants de fréquenter des compagnies suspectes ou mauvaises. Quo de jeunes gens qui donnaient les plus belles espérances au début de leur carrière, qui semblaient devoir être la joie de leur famille, l'honneur de l'Église, un rempart pour la société, et qui ont fait fausse route ! Au lieu d'édifier, ils n'ont amoncelé que des ruines sur leur passage ; leur existence a été malheureuse ; ils sont devenus l'opprobre de ceux dont ils devaient être la gloire. Vertueux tout d'abord, sincèrement religieux et honnêtes, ils ont eu le malheur de rencontrer sur le chemin de la vie un ami gâté, corrompu ; leurs habitudes de piété, de régularité parfaite les ont retenus quelque temps dans le sentier du devoir ; mais peu à peu ils se sont familiarisés avec le mal, avec les sarcasmes de l'irréligion, avec les souillures du vice : ils habitaient naguère les régions sereines de la vertu, la pureté de leur âme rayonnait sur leurs fronts et dans leurs regards ; il sont descendus peu à peu jusqu'au fond des abîmes, ils sont devenus aussi pervers qu'ils étaient édifiants auparavant.

Si les parents avaient eu l'œil ouvert sur eux, s'ils avaient suivi de près toutes leurs démarches, s'ils les avaient tenus éloignés de ces dangereux amis, si leur autorité avait été assez puissante pour empêcher ces désastreuses relations, ils n'auraient pas à verser tant de larmes sur un malheur devenu presque irrémédiable.

La plus grande partie des jeunes gens qui font fausse route, commencent à se perdre dans les mauvaises compagnies, dans les liaisons trop familières, dans des rapports trop fréquents en dehors de la surveillance des parents, dans ces rassemblements pernicieux où Dieu est souvent oublié et où le démon fait son œuvre. Vos enfants deviendront semblables à ceux qu'ils fréquentent ordinairement : s'ils ont pour amis des blasphémateurs, des débauchés, des habitués de cabarets, des ivrognes, ils contracteront peu à peu les vices de leurs compagnons ; vous aurez à gémir de leurs égarements, mais le mal sera sans remède : ils feront votre désespoir, votre déshonneur, en attendant qu'ils fassent plus tard celui de leur femme et de leurs enfants.

(A suivre.)

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

QUATORZIÈME LETTRE

Bien cher Alexandre,

J'ai terminé une de mes lettres par ces paroles de l'Apocalypse : « *Et le Dragon se voyant précipité sur la terre, poursuivit la Femme qui avait mis au monde un fils.* » Et au verset précédent nous lisons l'avertissement que voici : « *Malheur à la terre, et à la mer, parceque le Diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère.....* » (Apoc. XII, 12.) Et encore dans l'Evangile selon saint (Luc, X, 18) : « *Et Jésus leur dit: JE VOYAIS SATAN TOMBER DU CIEL comme la foudre.* »

Il est une question que ne manque pas de se poser quiconque lit ces divers textes de l'Écriture sainte : Pourquoi le Saint-Esprit, qui est l'auteur de la Bible, donne-t-il tant de noms divers au Diable ? Voici la réponse que je prends dans un opuscule intitulé : « *Les Mystères du Diable Dévoilés,* » dont l'auteur n'a pas jugé à propos de se faire connaître.

« *Nommer, dit-il, c'est définir. Définir, c'est exprimer les qualités distinctives d'une personne ou d'une chose. Demandons à l'Écriture quels noms conviennent à cet esprit malfaisant.* »

« *Elle l'appelle Dragon, grand Dragon. Ce mot désigne un animal monstrueux par sa taille, terrible par sa cruauté, effrayant par sa forme, redoutable par la rapidité de ses mouvements et par la pénétration de sa vue. Le Dragon de l'Écriture est tout cela, et ce Dragon, c'est l'Ange déchu.* »

Disons de suite que Voltaire et ses disciples seraient mal veus aujourd'hui avec leurs plaisanteries contre l'existence du Dragon et autres monstres terrestres et marins, disparus maintenant mais qui ont laissé leurs squelettes comme témoins irrécusables des récits bibliques et historiques de tous les peuples. Les découvertes modernes ont fait justice de l'ignorance moqueuse de ces prétendus philosophes, sous ce rapport et sous bien d'autres encore. Cette déconfiture devrait rendre plus circonspects nos petits voltairiens du jour, qui ne savent douter de rien ; mais la morgue des impies ne se corrige pas !

Cependant je continue la citation.

« *Elle (l'Écriture) l'appelle Serpent, vieux serpent. Serpent par la ruse, serpent par le venin, serpent par la force, serpent par la puissance de fascination ; il séduit le monde entier et s'est fait adorer sous cette forme, dans l'antiquité chez les grands peuples, comme aujourd'hui chez les nègres de l'Afrique.....* »

« L'Écriture l'appelle *Vautour*, oiseau de proie. Vautour par la région qu'il habite, par l'habileté avec laquelle il découvre sa proie et l'enlève dans son aire, par la cruauté avec laquelle il suce le sang et dévore sa chair.

« Elle l'appelle *Lion* rugissant, toujours à la recherche de sa proie. Orgueil, vigilance, force, cruauté : tel est le lion, tel est l'Ange déchu.

« L'Hébreu l'appelle *Bouc* immonde, parce qu'il répand une odeur de mort. C'est ordinairement sous cette forme qu'il s'offre aux regards et aux adorations des évocateurs.

« L'Écriture l'appelle *Bête*, la bête par excellence, qui réunit tous les caractères des différents animaux dans lesquels nous venons de personnifier l'Ange déchu.

« Le Christ l'appelle *Homicide* : il est, en effet, homicide par excellence, homicide du Verbe incarné, homicide des Anges, homicide des Saints, homicide de l'homme en général, homicide toujours, homicide de volonté, de fait, homicide du corps et de l'âme.

« Pour désigner Lucifer, les oracles sacrés disent le *Démon*. Ce mot signifie : intelligent, savant, voyant. Sa science effrayante des choses naturelles..... lui a fait donner ce nom.....

« Il est appelé *Diable*,..... ce nom signifie calomniateur. Calomniateur par le mensonge dont il est le père; calomniateur de Dieu par l'outrage et le blasphème qu'il lance sans cesse à la face du Verbe fait chair et de tout ce qui lui appartient; calomniateur de l'Église contre laquelle il ne cesse de répandre toute espèce de mensonges.....

« Il est appelé *Satan*, c'est-à-dire adversaire, ennemi de Dieu, de l'homme et de toutes les créatures; ennemi redoutable, ennemi implacable.....

« Tel est l'Ange déchu. »

—Quant au nombre incalculable des séides de Satan, à leur ordre hiérarchique et autres questions fort intéressantes, je n'en dirai rien, au moins pour le présent. Il suffit de savoir par l'Écriture que le tiers des anges ont été séduits par lui, l'ont suivi dans sa révolte et partagent son châtimeut, ainsi que sa haine du Verbe incarné, de sa bienheureuse Mère et de tous ceux qui forment la grande famille chrétienne.

Tu vois que je ne ménage pas les citations, et j'ai plusieurs raisons majeures d'en agir ainsi. D'abord, j'ai un faible pour tout ce qui est bien écrit; car je n'ignore pas que mon style laisse beaucoup à désirer, n'ayant jamais exercé l'art si difficile

de manier la plume avec dextérité. Ensuite, les auteurs cités ont, en général, beaucoup plus de poids que je n'en saurais avoir moi-même, et j'espère, par ce moyen, convaincre davantage, si, non mon indulgent lecteur actuel, du moins ceux à qui je me propose de m'adresser plus tard. Et, en troisième lieu, tu comprends que cela simplifie beaucoup ma tâche et me laisse plus de loisirs pour l'étude. De cette façon, tu n'y perds rien, au contraire, et moi j'y gagne beaucoup. Aussi, je suis bien décidé de suivre le même système jusqu'au bout, autant du moins qu'il sera possible sans trop nuire à la brièveté.

A demain

P. P.

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de la communication suivante, extraite de la *Semaine Religieuse* de Cambrai.

« Dans le numéro du 12 mai, nous avons dit, d'après deux journaux, — l'un catholique, *La Vérité*, l'autre rien moins que religieux, *Le Matin*, — que les francs-maçons occupaient, il y a peu de temps encore, à Fribourg, une grotte cachée par une maison d'apparence ordinaire, et où se consumaient les plus sacrilèges attentats contre la Sainte Eucharistie.

« La chose vient d'être rendue indubitable par sentence de tribunal, d'un tribunal protestant. Une demoiselle, Lucie Claraz, se glissant parmi les fidèles dans l'église d'une petite commune de La Gruyère (canton de Fribourg), s'était approchée de la Sainte Table au moment de la communion. Quand le curé arriva à elle, il lui refusa la divine Eucharistie.

« Cette personne n'était autre que la grande-maitresse de la Loge de Fribourg, la *Régénérée*.

« Le refus formel de l'hostie mit la grande-maitresse de Fribourg en fureur ; elle déposa une plainte contre le curé et lui réclama dix mille francs d'indemnité pour réparer, disait-elle, le dommage que l'affront public et les explications du vénérable prêtre avaient causé à sa réputation. En réalité, ce qu'elle voulait, c'était faire légaliser par la jurisprudence le droit à la communion sacrilège ; elle poursuivit, comme on va le voir, avec un acharnement inouï, son exécrable projet.

« Le tribunal de district, séant à Bulle, donna tort à Made-moiselle Lucie Claraz.

« La grande-maitresse de Fribourg en appela aussitôt au tribunal cantonal, lequel s'empressa de confirmer la sentence des juges de première instance.

« Ne se tenant pas pour battue, la S.^{te} Lucie Claraz déféra immédiatement l'arrêt des magistrats de Fribourg au Tribunal Fédéral, qui est la suprême autorité judiciaire en Suisse.

« Quoique protestants pour la plupart, les juges, à l'unanimité, ont déclaré légitime la conduite du curé. En conséquence, la Grande-maitresse Lucie Claraz a été définitivement déboutée de sa plainte et de sa demande de dommages-intérêts; en outre, elle a été condamnée à payer tous les frais du procès.

« Ces trois sentences successives font honneur à la magistrature helvétique. Y a-t-il forfait plus odieux que celui de ces maçonnes lucifériennes, qui osent pénétrer dans nos églises et venir, mêlées aux fidèles, communier à la Sainte Table, pour profaner ensuite la divine Eucharistie en d'horribles sacrilèges ? »

Tous les juges ne sont pas francs-maçons.

Au revoir.

P. P.

BIBLIOGRAPHIE

Jésus outragé ou le Mois des Oppobres, par le R. P. DEIDIER, missionnaire du Sacré-Cœur. in-18, prix : 2 francs.

Le clergé, qui goûte depuis longtemps un *Mois de Saint Joseph*, du *Saint Enfant Jésus*, etc., à l'usage des prêtres, sait combien le R. P. Deidier excelle à unir la doctrine la plus sûre à l'ingénieux des aperçus et à l'onction de la forme.

Combien Notre Seigneur est outragé, spécialement en cette fin de siècle où sa royauté sociale est méconnue; ce que les vrais serviteurs doivent faire pour compenser et réparer ces outrages: tel est le plan du P. Deidier. Il a réussi à le tenir, et nous pouvons recommander son livre comme un des bons instruments de la piété contemporaine.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Laurent, I. O., le 29; au Cap Saint-Ignace, le 31; à Saint-Narcisse, le 1; à Saint-Edouard de Frampton, le 2; à Saint-Alexandre, le 3.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Sauté, comté de Portneuf

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	29	juillet	—Sol. de sainte Anne.
Lundi,	30	"	—De l'octave.
Mardi,	31	"	—Saint Ignace de Loyola.
Mercredi,	1	août	—Saint Pierre-aux-Liens.
Jeu-di,	2	"	—Oct. de sainte Anne.
Vendredi,	3	"	—Invention de saint Etienne.
Samedi,	4	"	—Saint Dominique.

OCTAVE ROUSSEAU, PEINTRE - DÉCORATEUR.
 avantageusement connu du public
 et pouvant fournir les meilleures
 recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux
 relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et
 MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nou-
 veautés des grandes manufactures d'Europe.
 Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et
 Reliquaires, Soieries et Passementeries de
 toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drrapeaux. Chemins de croix et Statues de
 toutes grandeurs et de tous les prix. Méritos
 à soutane. Coils en Ivoirine, Barrettes, Cein-
 tures laine ou soie, Huile d'olive. Encens-
 Charbons, etc. Images et articles religieux en
 grande quantité.

N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade
 Québec, sera promptement exécutée.

NOS ABONNÉS

Peuvent se procurer, au Bureau de la *Semaine Religieuse* les ouvrages suivants :
 Mémoires d'un instituteur : 50 cts ; Naguère et Aujourd'hui : 50 cts ; Practicoam
 institutionem Confessarii par Aertnys : 75 cts ; La Dévotion à Saint Joachim : 50 cts ;
 Exploration de la région du lac des grands ours : 80 ct.



CHEMIN DE FER

*** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ***

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

COMMENÇANT le et après *LUNDI*, le 28 mai 1894, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.35 a. m., 10.00 a. m., et 5.00 p. m., 6.15 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 8.10 a. m., 11.05 a. m., 6.05 p. m., 7.20 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.10 a. m., 7.17 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m., samedi seulement, 4.05 p. m., 7.20 p. m., samedi seulement
Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.24 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m., 5.10 p. m. 8.25 p. m.

CONVOI EXTRA POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Retour, départ de Montmorency à 3.45 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne à 6.50 a. m., 8.29 a. m., 3.05 p. m., 7.20 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.10 a. m., 11.10 a. m., 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 12.57 p. m., 5.40 p. m.

BEAUPRÉ (GRANDE RIVIERE)

LA SEMAINE

Départ de Québec à 5.00 p. m.
Arrivée à Beaupré à 6.15 p. m.
Départ de Beaupré 7.07 p. m.
Arrivée à Québec 5.40 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 2.00 p. m.
Arrivée à Beaupré à 3.15 p. m.
Départ de Beaupré à 4.45 p. m.
Arrivée à Québec à 5.40 p. m.

Le convoi qui laisse Québec à 6.00 a. m., le dimanche n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Des billets de commutation seront vendus à prix réduit pour toutes les stations.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.